Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Renouvellement titre de séjour étudiant

Par Yasiin

Bonjour,

Je me permets de vous contacter concernant une situation particulière liée à mon titre de séjour étudiant.

En 2023, la préfecture m'a accordé un titre de séjour étudiant valable deux ans pour suivre un Master en marketing digital en France. J'ai validé la première année de ce master sans problème.

Cependant, j'ai du changé d' établissement pour signer un contrat d'alternance , l'ISCOOD une ecole en ligne , m'a demandé de valider au préalable un Bachelor Responsable Commercial et Marketing, car je n'avais pas de diplôme de niveau licence reconnu en France.

Ainsi, je suis actuellement inscrit en bachelor à ISCOOD, avec l'objectif clair et établi de poursuivre et finaliser mon Master après cette année.

Ma crainte est que la préfecture considère cette réorientation comme un manque de cohérence dans mon parcours, ou un manquement à mes engagements initiaux, ce qui pourrait compromettre le renouvellement ou le maintien de mon titre de séjour.Je souhaite donc avoir votre avis juridique, ou être accompagné pour formuler une explication claire à la préfecture afin de défendre mon dossier. Merci par avance pour votre aide précieuse.

Cordialement,